



p.3  
**Vie municipale  
Limogne élue  
Petite Ville de Demain !**

p.8

**Vie Municipale:**  
Limogne centre  
de vaccination du  
sud-est Lot



p.20

**Notre patrimoine:**  
La Réserve Naturelle  
Nationale Géologique  
du Lot



p.22

**Vie  
intercommunale :**  
Le PLUI





# édito

## CONTACT

### Mairie

9 Place de la Mairie - BP 2

**Tél :**

05.65.31.50.01

**E-mail :**

accueil.mairie@limogneenquercy.fr

**Site internet:**

www.mairie-limogne.fr

Lundi, mardi, jeudi 14h - 17h30  
Mercredi 9h - 12h / 14h - 17h30  
Vendredi 9h - 12h



Toutes les infos  
de votre commune sur  
[www.mairie-limogne.fr](http://www.mairie-limogne.fr)

Chères Limognaises, chers Limognais,

En ce début d'année 2021, le conseil municipal et moi-même vous adressons nos vœux, de santé, de joie, bonheur et réussite dans vos projets personnels, professionnels et associatifs.

Après une année 2020 difficile et éprouvante, liée à la crise sanitaire mondiale, nous souhaitons que 2021 soit remplie d'espoir et de positivité.

C'est dans un contexte particulier que toute l'équipe municipale a pris ses fonctions au mois de mai 2020, plongée dans le bain d'une gestion de crise sans précédent. Cela nous a obligé, et nous oblige encore, à redoubler d'efforts et d'efficacité pour faire vivre notre commune et mener à bien nos projets, présentés précédemment dans le bulletin municipal de décembre.

Et nous avons de bonnes nouvelles !

Notre commune, élue *Petite ville de demain*, a de fortes chances d'être retenue pour le projet *Bourg Centre* auquel elle participe, et est également Centre de vaccination du Sud Est Lot !

Notre commune vit !

Cette crise sanitaire mondiale nous apprend que les valeurs de solidarité, de respect et d'écoute sont plus que jamais indispensables, afin d'œuvrer pour le bien-être des Limognaises et Limognais.

Nous vous souhaitons encore une merveilleuse année 2021.

**Le maire et l'équipe du conseil municipal**

## Les 100 ans de madame Élise Mercadier !

Madame Élise Mercadier née le 10 janvier 1921 a fêté ses 100 ans. Très active, elle aime lire et voir du monde, elle fait partie du club de scrabble, du club du 3ème âge de Limogne et est bien entourée de sa famille, enfant, petits enfants et arrière petits-enfants ! Nous lui souhaitons un très bon anniversaire !

La municipalité



## Petite ville de demain

Nous avons la joie de vous annoncer que Limogne en Quercy est lauréate du dispositif Petites Villes de Demain. Seules 1000 Communes ont été sélectionnées en France et notre commune en est ! Ce programme est destiné à aider les communes comme la nôtre qui ont un rôle prépondérant sur leur territoire parce qu'elles exercent une fonction de centralité.

### Un programme qui accélère les projets de territoire

*Petites villes de demain* vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

### Petites villes de demain, c'est :

**1 000**

binômes commune(s) - intercommunalité qui seront accompagnés par le programme

**3 Milliards d'euros**

jusqu'en 2026

### Un programme accélérateur de la relance

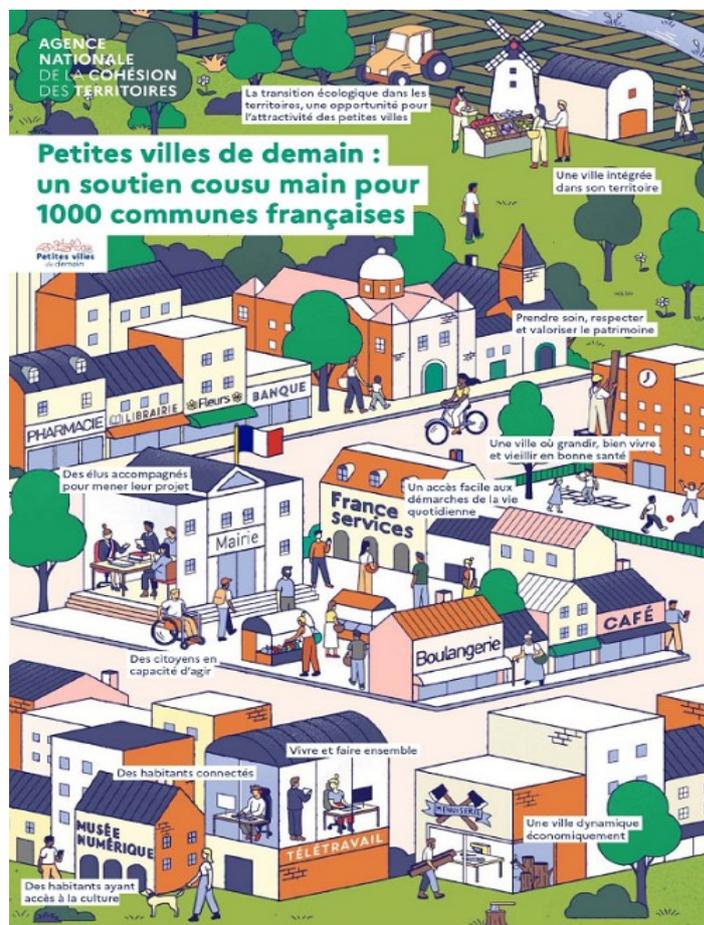
Le lancement de *Petites villes de demain* intervient au moment où notre pays connaît une crise sanitaire et économique sans précédent.

Pour y faire face, l'Etat a décidé d'engager un plan de relance de 100 milliards d'euros, dont une partie importante des crédits est territorialisée.

Sa concrétisation repose notamment sur la mobilisation rapide des collectivités.

Aussi, les 1 000 territoires engagés dans *Petites villes de demain* sont-ils, par leur dynamisme, la variété de leurs projets et leur engagement dans un modèle de développement plus écologique, des acteurs pleinement engagés dans la relance. À ce titre, les *Petites villes de demain* pourront bénéficier immédiatement des crédits de la relance pour le financement de leurs projets, qui contribueront aux trois priorités du plan que sont l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

**Un programme accompagnant pour 6 ans**



### les centralités structurantes

Le programme est conçu pour soutenir 1 000 communes et intercommunalités sur six ans (2020-2026).

Ce calibrage est le résultat des travaux de l'ANCT et de l'INRAE qui ont mis en évidence, à l'échelle du territoire national, les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie et montrant des signes de vulnérabilité, dont l'approche quantitative a été consolidée par les contributions des Préfets suite à l'instruction datée du 16 octobre 2020. ■

**Plus d'informations >**

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45>

# Vie municipale



## Géomètre

Monsieur BOUCHER Sylvain, géomètre des finances publiques, se rendra dans notre commune au cours des mois de Janvier, Février et Mars 2021 afin de procéder à la mise à jour du plan cadastral.

Muni de la liste des permis de construire, déclarations préalables et des permis de démolir en cours, il se rendra sur chaque propriété concernée pour constater les modifications effectuées. La mise à jour du plan cadastral est faite en fonction des mesures prises sur le terrain. Il peut donc accéder à l'intérieur des propriétés privées mais jamais à l'intérieur des habitations. Seuls des mesurages extérieurs sont nécessaires. Afin de ne pas vous inquiéter, les caractéristiques de

son véhicule sont: SCENIC Gris immatriculé CX-502-LH.

De même, afin de faciliter les contacts avec les administrés, un agent de la municipalité pourrait utilement accompagner Monsieur BOUCHER dans ses travaux en commune si celui-ci en manifestait le besoin. Merci de votre accueil. ■

**La municipalité**

## Erratum Bulletin Municipal

### • PROJETS EN COURS OU À VENIR

#### *Soutien au pôle médical*

Les médecins avaient ciblé deux terrains à proximité du centre bourg. La municipalité a pris contact auprès des propriétaires concernés pour connaître leurs intentions concernant une vente éventuelle, mais nos demandes ont échoué.

### • DÉMARCHES ET SOLUTIONS

#### *Le fonctionnement participatif et les projets citoyens*

Concernant la confection des sapins de Noël, la municipalité remercie celles et ceux qui ont participé à ce projet: les commerçants de Limogne, Edouard du P'tit Truc, Mathieu de MG Eco, les animateurs du périscolaire et n'oublions pas les enfants des deux écoles de Limogne !

## TABLEAU DES FREQUENTATIONS ENRICHIS

Services & Equipements Limogne				
	Part des usagers résidant à Limogne	Part des usagers résidant hors de Limogne	Part des usagers de la Communauté de Communes Pays de Lalbenque-Limogne (hors Limogne)	Part des usagers résidant hors de la Communauté de Communes Pays de Lalbenque-Limogne
Services ou Equipements Publics				
Ecole Publique	33%	67%	32%	35%
Bibliothèque Municipale	39%	61%	29%	32%
Formation Multimédia Municipale	21%	79%	48%	31%
Centre de Loisirs Intercommunal - ALSH Extrascolaire	20%	80%	45%	35%
Centre Médico-Social Départemental	18%	82%	NC	NC
Mairie - Secrétariat	43%	57%	NC	NC
Maison des Associations	48%	52%	NC	NC
Halle Culturelle (associatif)	37%	63%	NC	NC
Centre de Secours (secteurs des interventions)	21%	79%	35%	44%
Stade de Football	21%	79%	56%	22%
Boulodrome	35%	65%	43%	22%
Gendarmerie (secteurs des interventions)	36 communes desservies			

# Vie municipale

## Services & Equipements Limogne

	Part des usagers résidant à Limogne	Part des usagers résidant hors de Limogne	Part des usagers de la Communauté de Communes Pays de Lalbenque-Limogne (hors Limogne)	Part des usagers résidant hors de la Communauté de Communes Pays de Lalbenque-Limogne
Services Privés				
Ecole Privée	49%	51%	33%	18%
Commerces - Gamm Vert	30%	70%	43%	27%
Commerces - Boucherie Escrozailles	37%	63%	31%	32%
Commerces - Quincaillerie Morel-Bassoul	27%	73%	33%	41%
Commerces - Tabac Goffre	37%	63%	NC	NC
Commerces - Fins Gourmets	50%	50%	31%	19%
Commerces - Supermarché Utile	31%	69%	49%	20%
Commerces - Bureau de Presse Mercadier	47%	53%	32%	22%
Associations				
Association Causses Sud 46	21%	79%	56%	22%
Association Boule de Limogne	35%	65%	43%	22%
Association Découverte et Sauvegarde du Patrimoine	71%	29%	3%	26%
Association Trufficulteurs	8%	92%	11%	81%
Association Théâtre	67%	33%	NC	NC
Association Yoga	50%	50%	NC	NC
Association Cirque	89%	11%	NC	NC
Association Yoga Dynamique	75%	25%	NC	NC
Ecole de Musique	24%	76%	46%	30%
Association Dessin	30%	70%	NC	NC
Association Remue Ménages	77%	23%	NC	NC
Association Cercle de l'amitié	32%	68%	NC	NC
Association Sophrologie	43%	57%	NC	NC
Association Chantier Voix	52%	48%	NC	NC
Association Gymnastique	50%	50%	NC	NC
Atelier Chants	13%	88%	NC	NC
Association Photo	40%	60%	NC	NC
Association de Chasse	55%	45%	2%	43%
Association Qi Jong	24%	76%	NC	NC
Autres				
Presbytère & Paroisse	20%	80%	NC	NC

# Vie municipale

## Conseil Municipal

Le dernier conseil municipal public s'est déroulé le 18/01/2021. Vous pouvez lire le compte rendu sur le panneau d'affichage de la mairie, ainsi que sur le site internet [www.mairie-limogne.fr](http://www.mairie-limogne.fr) rubrique « Comptes rendus du Conseil Municipal ».



### Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 18 Janvier 2021:

**Tarifs et modalités d'utilisation de la salle culturelle « La Halle »:** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 nous avons en charge la gestion de la salle culturelle « La Halle ». De ce fait, nous avons décidé des conditions d'utilisation de cet équipement et nous proposons qu'elles soient fixées ainsi:

- ◆ Selon le type d'utilisation, à savoir en mode salle polyvalente ou en mode salle de spectacle
- ◆ Avec des classes de tarifs selon la domiciliation des utilisateurs
- ◆ Selon les créneaux proposés (journée, week-end, semaine hors week-end)

Une convention précisant les modalités pratiques d'utilisation des locaux sera passée avec chaque utilisateur.

**Tarifs et modalités d'utilisation du gymnase Intercommunal:** ils ont été fixés de la manière suivante :

- ◆ Etablissements scolaires de Limogne et centre de loisirs = *Gratuit*
- ◆ Tout autre utilisateur (association, organisme public ou privé, ...) = *2 € de l'heure.*

Une convention précisant les modalités pratiques d'utilisation des locaux sera passée avec chaque utilisateur.

Ce fonctionnement est applicable jusqu'au 30 juin 2021.

**Rythme scolaire:** considérant la demande initiée en conseil d'école en octobre 2020 par les délégués des parents d'élèves, soutenue par le corps enseignant,

Considérant un sondage lancé en novembre 2020 qui a une nouvelle fois confirmé une majorité de parents favorables au changement de rythme scolaire,

Considérant que la demande a été plusieurs fois renouvelée ces dernières années par les délégués des parents d'élèves et que plusieurs sondages ont toujours confirmé une majorité de parents favorables,

Considérant que le Conseil d'Ecole, composé de 4 enseignants, 4 délégués de parents d'élèves et 2 élus de la municipalité de Limogne a voté à la majorité le changement de rythme scolaire,

Ayant obtenu l'assurance par notre Communauté de Communes, compétente dans la gestion de l'activité périscolaire du mercredi, qu'un centre de loisirs serait mis en place à Limogne toute la journée du mercredi,

Le Conseil Municipal s'est exprimé à la majorité en faveur du passage à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2021-2022.

## Lutte contre les déjections canines

Il y a encore beaucoup d'incivilités sur ce sujet. Les déjections canines sur la voie publique sont un fléau au quotidien.

**P**ollution visuelle et olfactive, désagrément pour les piétons, les poussettes, les fauteuils roulants,... Les excréments constituent des déchets, et il est du devoir et de la responsabilité des propriétaires de nos amis à 4 pattes, de les ramasser.

Selon l'article R632-1 modifié en 2007, les déjections canines doivent être ramassées dans

tous lieux publics, trottoirs, espaces verts, espaces de jeux pour enfants... et ce par mesure d'hygiène publique.

En cas de non-respect, le propriétaire de l'animal peut-être amené à payer une amende. ■

**La municipalité**

## TANT QUE VOTRE CHIEN N'EST PAS CAPABLE DE ÇA...



## MERCI DE RAMASSER !

L'ABANDON DE DÉJECTION EST PASSIBLE D'UNE AMENDE



# Vie municipale

## Campagne de vaccination à l'EHPAD de Limogne

Après avoir demandé courant décembre et début janvier aux familles, aux résidents et au personnel de l'EHPAD les personnes qui souhaitent être vaccinées, nous avons commandé à l'ARS un nombre de vaccin pour 31 personnes qui correspondaient à 26 résidents et 5 membres du personnel. 6 flacons ont été livrés à la pharmacie de Limogne le mardi 19 janvier avec le matériel de vaccination en provenance du centre hospitalier de Cahors.

Entre temps, l'ARS nous a indiqué que nous pouvions ouvrir cette vaccination à d'autres personnes afin d'optimiser les flacons sur la 6ème dose.

En collaboration avec le cabinet médical de Limogne, une liste de personnes extérieures en liste d'attente sur le site de la Halle nous a été donnée.

Jeudi 21 matin M. Brice Lignereux, pharmacien de Limogne, nous a apporté les vaccins dans une glacière.

Le docteur Catherine Laporte de Cajarc et Mme Christelle Prouteau infirmière libérale de Limogne sont venues prêter main forte au personnel soignant de l'EHPAD: le Docteur Jean Claude Miquel médecin coordonnateur et Mme Isabelle Mazerolles infirmière coordonnatrice.

La préparation des doses a été effectuée par Mme Christelle Prouteau, les injections ont été pratiquées par les docteurs Catherine Laporte et Jean Claude Miquel ainsi que par l'infirmière coordonnatrice Mme Isabelle Mazerolles. Mme Nathalie Lacroix agent administratif s'est occupée de faire remonter par internet les informations sur le site "vaccin Covid" de la CPAM.



La supervision a été réalisée par l'infirmière coordonnatrice Isabelle Mazerolles et la surveillance post vaccinale par les deux infirmières.

Deux résidents ont finalement refusé l'injection, ce qui est, jusqu'au dernier moment, leur droit.

En conséquence 24 résidents, 5 membres du personnel, 1 bénévole et 4 personnes extérieures ont été vaccinés jeudi.

L'ARS a téléphoné dans l'après midi pour connaître le nombre de vaccination et faire le point sur le déroulé.

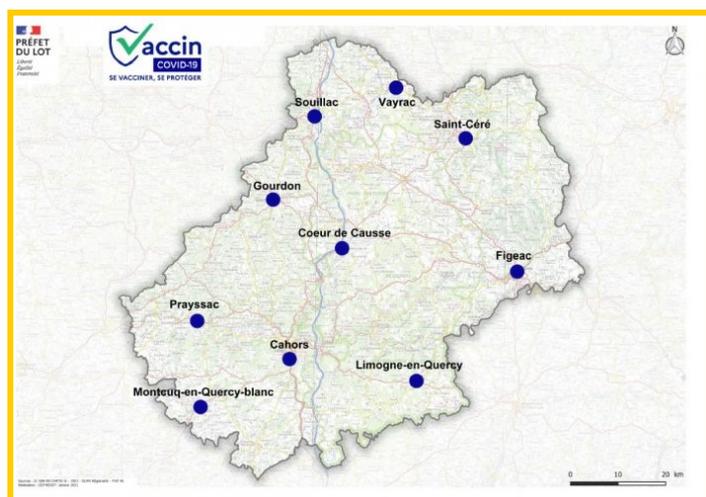
Tout s'est bien passé, chacun a pu repartir de la salle de vaccination sans problème.

La deuxième injection pour ces personnes-là se fera le vendredi 12 février à l'Ehpad.

Les résidents et le personnel qui hésitent encore pourront se joindre à cette deuxième journée de vaccination. ■

Françoise Le Lan

## Limogne, Centre de vaccination



### Limogne fait partie des 10 centres de vaccination du Lot.

Cette bonne nouvelle, fruit du travail en collaboration avec nos acteurs de la santé, Gabrielle HENGY, Pauline DAUBERCIES et Frédéric JEAN nos médecins généralistes, les infirmières libérales et pharmaciens, et la mairie, a permis de lancer rapidement la campagne de vaccination.

**Actuellement elle est réservée aux professionnels de santé de plus de 50 ans, aux personnes âgées de 75 ans et plus ou celles présentant des pathologies graves.**

Les premières injections ont débutées lundi

# Vie municipale

18/01/2021 à la Halle Culturelle de Limogne, mise à disposition et agencée par la municipalité pour cet évènement.

72 personnes ont été vaccinées la première semaine, sont planifiées 60 autres personnes pour chacune des deux semaines à venir. Au total 192 personnes auront reçu leur première dose de vaccin et devons attendre 28 jours pour recevoir la piqure de rappel. Les difficultés d'approvisionnement des vaccins par le labora-

toire **Pfizer** risquent de fragiliser toute cette belle dynamique. A tout moment la situation peut évoluer.

Pour la prise de rendez-vous, appelez le cabinet médical au 05.65.31.50.06. Un numéro vert 0800 009 110 est aussi disponible. Vous pouvez également vous rendre sur le site internet [www.sante.fr](http://www.sante.fr) pour contacter un autre centre de vaccination. ■

Yves BACH

## Paiement de proximité: MAG PRESSE LIMOGNE

Depuis le 28 juillet, il est désormais possible de payer les factures de cantine, crèche, hôpital, amendes ou impôts en espèces et en carte bancaire dans les bureaux de tabac partenaires partout en France (le paiement par chèque n'est pas possible).

**P**our le Lot, ce sont 21 buralistes qui pourront accueillir les usagers au plus proche de leur domicile et à des horaires d'ouverture élargis. A Limogne c'est le buraliste **Mag Presse** qui est agréé.

**Que pourra-t-on payer chez les buralistes agréés ?**

**Toutes les factures de la vie quotidienne :** amendes, cantine, crèche, hôpital ou encore les impôts de moins de 300€.

Ce service de proximité constitue une offre de services supplémentaires au bénéfice des usagers, notamment auprès des personnes qui ne disposent pas de compte bancaire, qui rencontrent des difficultés à se déplacer ou qui ne maîtrisent pas internet. Les centres des finances publiques assureront une phase de transition et accompagneront les usagers qui auront besoin d'informations.

**Quels montants pour quelles factures ?**

**Pour l'essentiel des factures** de la vie quotidienne : jusqu'à 300€ en espèces et sans limitation de montant en carte bancaire.

**Pour les impôts :** jusqu'à 300 € en espèces ou en carte bancaire (au-delà et pour les montants supérieurs, obligation légale de payer par voie dématérialisée) ;

**Comment ça marche ?**

L'utilisateur devra simplement s'assurer que son avis ou sa facture comporte un « QR code » et que la mention « payable auprès d'un buraliste » figure dans les modalités de paiement. Si ce n'est pas le cas, la facture devra être réglée selon les modalités habituelles indiquées sur le document. Une fois chez un buraliste agréé (reconnaisable par l'affiche apposée sur sa de-

**Nouveau service**  
**« paiement de proximité »**

**P**  
**PAIEMENT DE PROXIMITÉ**

Partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques

**Pour payer en espèces\*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo**

\* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

### Comment payer ?

**1** Vérifiez que votre avis, comporte :  
- un QR code  
- la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement

**2** Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité

Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site [impots.gouv.fr/portail/paiement-proximate](http://impots.gouv.fr/portail/paiement-proximate)

vanture), l'utilisateur, muni de sa facture, scanne son QR code et paye. Le paiement est réalisé en toute confidentialité. ■

## Pacte de bon voisinage

Afin de bien se comprendre, il est important de bien se connaître, c'est l'objet du Pacte de Bon Voisinage.

Le département du Lot et son agriculture se caractérisent par la densité des paysages remarquables où les agricultrices et agriculteurs, installés sur des fermes à taille humaine, assurent la gestion et la préservation des habitats et des espèces.

L'Association des Maires de France 46 a été signataire, le 23 novembre dernier, de la charte de bon voisinage et du bien vivre ensemble. Elle a souhaité s'associer à cette démarche initiée par le Conseil de l'Agriculture Lotoise (CAL), parce qu'elle pose les bases d'une relation de confiance entre les agriculteurs, les riverains et les collectivités.

« L'agriculture tient une place bien particulière dans notre département. En effet, elle façonne nos paysages, est l'un des piliers de notre activité économique et nous permet également de disposer de produits de qualité. En cela, les agricul-

teurs, passionnés par leur métier, jouent un rôle majeur dans la qualité de vie dont nous bénéficions dans le Lot, une qualité de vie sur laquelle nous avons le devoir de veiller, parce qu'elle est un atout essentiel pour notre territoire, l'un des

facteurs de son attractivité, renforcée par le contexte sanitaire que nous connaissons.

Si aujourd'hui, la population rurale n'est plus majoritairement agricole, le légitime besoin de transparence lié à l'évolution de notre société suscite chez nos administrés certaines interrogations, notamment dans les espaces où territoires urbains et territoires ruraux sont

proches. Le pacte de bon voisinage fixe ainsi un cadre pour mieux y répondre. » à annoncé Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE président de L'AMF46. ■

« Afin de bien se comprendre, il est important de bien se connaître »



EN TANT QU'AGRICULTEUR		EN TANT QUE RIVERAIN/USAGER	
<b>ÊTRE À L'ÉCOUTE</b> et mieux faire connaître mon activité et mes projets	Ne pas hésiter <b>À PRÉVENIR MES VOISINS</b> sur les travaux effectués	Prendre connaissance de la diversité et <b>COMPRENDRE</b> les atouts et les contraintes de l'activité agricole	<b>EMPRUNTER LES CHEMINS</b> ruraux ou les chemins de randonnées pédestres, et ne pas traverser les prairies, champs cultivés, et les propriétés privées
<b>ENFOUIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE</b> les matières organiques (compost, fumier, boue, lisier...) à proximité des habitations, après épandage	<b>ÉCHANGER</b> avec les élus sur les projets de bâtiments agricoles	<b>RESPECTER</b> la campagne et ne pas jeter les déchets y compris les végétaux	
<b>CONTRIBUER</b> à la gestion et prévention des ressources et des habitats naturels		<b>ASSURER</b> la garde de mon chien pour le tenir à l'écart des troupeaux	
<b>UTILISER</b> mon matériel en conciliant efficacité et protection de l'environnement	<b>RÉALISER</b> mes traitements dans le respect de la charte d'utilisation des produits phytosanitaires	<b>PRIVILÉGIER</b> le dialogue avec les agriculteurs en cas d'incompréhension de leur activité	<b>RECUEILLIR</b> l'accord de l'exploitant avant de pénétrer dans les corps de ferme qui sont des propriétés privées
	<b>ASSURER</b> le soin quotidien de mes animaux dans les meilleures conditions	<b>CHOISIR</b> la conduite douce et <b>FAIRE ATTENTION</b> à la vitesse sur les routes	<b>FACILITER</b> le passage des véhicules agricoles

## Création d'un annuaire pour la commune

La mairie de Limogne-en-Quercy et l'association des commerçants APIL, souhaitent répertorier l'ensemble des acteurs de la commune dans un annuaire détaillé, afin de présenter les services disponibles dans le village.

Si vous êtes une association, un artisan, un commerçant, un restaurateur, un hébergeur, ou que vous possédez une activité sans devanture (assistante maternelle, etc.), et que vous souhaitez profiter de cette vitrine, envoyez un e-mail à l'adresse:

anthony.singlande@limogneenquercy.fr, en précisant que vous souhaitez figurer dans cet annuaire. Vous recevrez ensuite un formulaire à compléter.

Date limite des inscriptions le 19/02/2021.



## Jeter moins en compostant !

Les déchets organiques représentent 1/3 des ordures ménagères. Le compostage permet de réduire de 50 kg par an et par personne la quantité de déchets jetés dans la poubelle d'ordures ménagères. Composter est une pratique ancestrale plus que jamais d'actualité !



> Vous pouvez acquérir un composteur au prix de 20 euros, en vous rendant sur le site internet du SYDED <https://www.syded-lot.fr/dechets/moins-jeter/je-reserve-un-composteur> ou en les contactant par téléphone au 05 65 21 54 30.

## Les chicanes et le ralentissement dans le village

Novembre et décembre ont été les mois des « chicanes et du ralentissement » sur notre village. Ces semaines de « tests provisoires » ont pu être appréciées ou non par nos concitoyens. Rares à ce jour ont été les commentaires négatifs.



De notre côté, forts des quelques critiques, la volonté affichée est de satisfaire le souci prioritaire et récurrent des habitants, relevé pendant la campagne électorale, qui résidait dans la vitesse et le flux excessif des véhicules et poids-lourds traversant notre village.

Nous rappelons que selon le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), les « petits aménagements de sécurité » ont un effet positif sur la sécurité ou sur les comportements.

Pour ce faire, après le sondage routier fait en 2017 par la mandature précédente, nous avons souhaité réitérer un contrôle, uniquement sur l'entrée EST, arrivée de VILLEFRANCHE ou CAJARC FIGEAC. Ces derniers ont été commentés dans une gazette précédente (octobre 2020).

En résumé, les véhicules sont toujours plus nombreux et toujours plus « rapides » avec une hausse des traversées à plus de 50km/h...

Notre mandature, prônant le modèle « participatif », entaché actuellement par la COVID, je vous invite à vous prêter au jeu d'un petit questionnaire rapide afin de collecter l'avis général, en attendant de pouvoir se réunir pour en débattre.

Ce questionnaire est en ligne sur notre page Facebook et attend vos réponses. <https://www.facebook.com/communedelimogne/>

Pour ceux qui le souhaitent, il est disponible dans cette gazette. Une fois rempli, vous pourrez soit l'envoyer par la poste ou le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie de Limogne.

Un bilan sera établi en retour dans votre gazette de mars. ■

**Eric MONTAGNE**

## Centre d'incendie et de secours

Le centre de secours nous présente le bilan de ses



### EFFECTIF ACTUEL

- ◆ **24 sapeurs pompiers + 1** en cours de recrutement (disponible la journée travail secteur Limogne Conseil Général mais habite un autre secteur d'intervention)
- ◆ **5 départs** pour des raisons familiales, professionnelles et retraites
- ◆ **Recrutement 2020** constitué de 4 sapeur pompiers:
  - > Cyril ALBERTINI (Vidaillac) fin 2019
  - > Clément BRAS (Limogne)
  - > Jean-Denis VAUGUET (Limogne)
  - > Lucas GARCIA (Bach)



### SAINTE BARBE

Il n'y a pas eu de Sainte Barbe dû au confinement et au contexte sanitaire. Cependant plusieurs sapeurs-pompiers auraient dû recevoir:

- ◆ **La médaille des sapeurs-pompiers échelon Bronze pour 10ans de service:**

SAPT Philippe BURG  
INFP Audrey LECOMTE

- ◆ **Le grade de Lieutenant Professionnel 2ème classe pour:**

Adjudant-Chef Thomas FESSOU

- ◆ **Le grade de Sergent pour:**

Caporal-Chef Fabien VERGOUIGNOU

- ◆ **Le grade d'Infirmière Principale pour:**

Infirmière Audrey LECOMTE

- ◆ **Le grade de Caporal pour:**

Sapeur Titulaire Stéphane TALLET

# Vie municipale

## de Limogne-en-Quercy

activités pour l'année 2020.



### FORMATIONS

Durant cette année, nombre d'entre eux ont passé avec succès des formations:

- ◆ **Equipier Prompt Secours et Equipier V.S.A.V.:**  
Cyril ALBERTINI  
Clément BRAS  
Jean-Denis VAUGUET  
Lucas GARCIA
- ◆ **Equipier Opérations Diverses:**  
Cyril ALBERTINI  
Lucas GARCIA
- ◆ **Equipier Incendie 1ère et 2ème Partie:**  
Emilie TEULIER
- ◆ **Protocole Soins d'Urgence Infirmier:**  
Gwennaëlle ELIE  
Audrey LECOMTE
- ◆ **Conducteur engin pompe tout terrain COD2:**  
Didier MOISSONNIER
- ◆ **Chef d'Agrès 1 équipe:**  
Fabien VERGOUNOU
- ◆ **Vérification des Equipements de Protection Individuel:**  
Arnaud OURCIVAL
- ◆ **Maintien des Acquis de Formateur Premiers Secours en Equipe:**  
Fabrice MERCADIER
- ◆ **Maintien des Acquis de Chef de Groupe Commandant des Opérations de Secours:**  
Gérard MOREL BASSOUL



### INTERVENTIONS 2020

- **Secours à la personne** > 154 interventions soit 72% de l'activité opérationnelle
- **Incendie** > 26 interventions soit 12,1%
- **Accident de la circulation** > 20 interventions soit 9,3%
- **Opérations diverses** > 14 interventions soit 6,6%



## LES SAPEURS-POMPIERS RECRUTENT

Les sapeurs-pompiers de Limogne recherchent des femmes et des hommes, de 18 à 50 ans, pour renforcer leur effectif au quotidien et surtout en journée.

Si vous souhaitez vivre un engagement au service des autres en parallèle de votre activité professionnelle ou de vos études, venez rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers de Limogne.

**Venez révéler le sapeur-pompier volontaire qui est en vous !**

### Pour cela contactez :

- ◆ le chef de centre: Capitaine Gérard MOREL BASSOUL au 06.03.88.01.77 ou au 05.65.31.50.11 (horaires de bureau)
- ◆ Le service volontariat du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Lot au: 05.65.23.49.81

## Découverte de la langue des signes, à l'école publique

Dans le cadre de notre projet de classe sur les émotions et leur expression, la classe de TPS-PS-MS participe à un projet pédagogique autour de la langue des signes française (LSF).

Monia LAMBOLEY intervient dans notre classe tous les vendredis matin du 8 janvier au 12 février. Cette découverte de la langue des signes se fait à travers de petits ateliers autour d'albums notamment. On y apprend le vocabulaire de la politesse, des émotions, de la famille...

Pour les autres classes, certains projets sont en attente de jours meilleurs car ils nécessitent des sorties de locaux. Vous en saurez plus lors de la prochaine gazette.

**Emmeline RAUFFET**



## Centre de loisirs périscolaire

Encore plus de projets pour le centre de loisirs périscolaire ! Matthieu ISSARTEL vous présente leurs actualités.

### LA NOUVELLE EQUIPE

En cette nouvelle année scolaire 2020/2021, notre équipe s'est recomposée et s'est agrandit suite aux départs de certains et à l'augmentation des effectifs de l'école. C'est dans ce cadre que nous avons accueilli au sein de l'équipe d'animation des temps d'activités Audrey NIGITA, Fanny TAHON et Coralie FOURDRINOY, bienvenue à elles.

Deux d'entre elles partiront en formation BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animation) lors de cette année scolaire. Les enfants apprécient déjà grandement leurs propositions d'activités et de projets.

Pour l'équipe de la

pause méridienne, nous avons accueilli Eva CAUSSANEL qui vient aussi compléter l'équipe d'animation lors d'absences éventuelles, bienvenue à elle.



Coralie Fourdrinoy



Eva Caussanel

### MA PETITE CHORALE

Ce projet est porté par Audrey et Fanny. Fraichement arrivées, elles insufflent un projet de cohésion au sein du centre de loisirs périscolaire. Elles ont décidé de développer les notions de respect par le biais du chant et de la découverte des instruments. Pour les plus grands, leur faire découvrir des chants anciens. Les plus petits de leur côté découvrent les sonorités de la guitare et du Ukulélé ainsi que les chants occitans.



Audrey Nigita



Fanny Tahon

# Vie scolaire

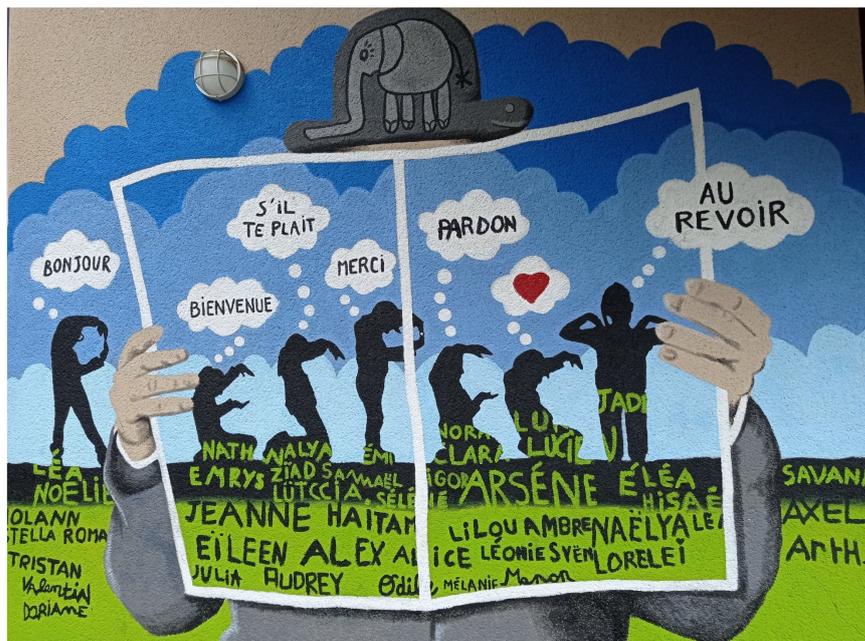
## LE PROJET FRESQUE 2020

Pour cette nouvelle année les graines d'artistes voulaient faire apparaître dans leur fresque:

- ◆ Leurs prénoms et ceux de leurs copains
- ◆ Faire des silhouettes d'enfants
- ◆ Dessiner des animaux
- ◆ Dessiner des nuages et un paysage avec des arbres sauvages
- ◆ Refaire une photo ou un tableau connu
- ◆ Dessiner des trucs fantastiques dans une maison volante
- ◆ Des gens qui parlent dans des bulles
- ◆ Des formules de respect

De leurs créations et de leurs envies est née cette œuvre.

Un immense merci aux enfants et à Odile pour avoir mis un peu plus de couleur au sein de l'école.



P.S: les artistes dont ils se sont inspirés sont: Anastasia Mastrakoulie, René Magritte, Antoine de St Exupéry, JONONE).

## DECORATIONS DE NOEL

Les enfants du centre de loisirs périscolaire ont participé au projet de décoration du village de Limogne-en-Quercy. En effet cette année l'association des commerçants et la mairie ont eu le souhait de mettre en place une décoration bois pour les rues de Limogne. Les enfants des deux écoles se sont associés afin de réaliser ces décorations.



## UNE ECOLE PLUS VERTE

Cette année nous avons comme axe, le respect. C'est dans ce cadre que nous allons essayer de réduire notre impact écologique au sein de l'école. Nous allons essayer de mettre en place les mesures suivantes:

- ◆ Campagne de communication autour des gestes à adopter pour des économies d'énergie fossile, d'eau, de consommable, d'énergie électrique.

- ◆ Mise en place d'une navette de récupération d'eau à la fin du repas pour le jardin
- ◆ Optimisation du recyclage à l'école
- ◆ Projet autour d'un totem du recyclage
- ◆ Mieux respecter notre matériel afin de le faire durer plus longtemps.



## APPEL AUX DONS

Dans le cadre de nos activités nous sommes toujours preneurs de matériaux divers par exemple:

- ◆ Bouteilles plastiques
- ◆ Rouleaux de papier toilette
- ◆ Brouillons
- ◆ Laines
- ◆ Boîtes de mouchoirs en papier vides
- ◆ Etc

# Le courrier des lecteurs



Amis lecteurs, exprimez-vous ! Dans cette rubrique, vos lettres, messages, questions, avis, etc., que vous nous avez envoyés apparaîtront ici ! Nous les partageons donc avec vous tous.

## -CHRISTOPHE WARGNY-

« *Votre jardin en hiver ?  
Donnez-lui des couleurs et du  
mouvement !*

L'observation commence en mai. Chemin des crêtes, Limogne-en-Quercy. J'en ai compté vingt tout rond, à partir de mai. Vingt oiseaux en pleine liberté après confinement. Eux n'en avaient pas souffert. Au contraire. Vingt d'un mai éclatant à un décembre bruyant. *L'hirondelle* nous a faussé compagnie dès octobre. L'été, fût-il indien, ne la retient pas.

Restent dix-neuf fidèles. Toujours là et pas bien farouche, *la charbonnière*, la mésange la plus commune, tête noire et ventre jaune.



Famille mésange, la *nonnette* a aussi excellent appétit, *la longue queue* est aussi rare que *la bleue*. La nonnette, la plus petite, couleurs très mode : blanc, gris, noir.

Toutes, on les a vues sur la mangeoire. Comme *la sitelle torchepot* et ses positions acrobatiques qui exposent un ventre orangé. Bien plus rare, *le chardonneret* en quête de graines de chardon. On a les graines, mais pas souvent l'oiseau !

Tous ceux-là farfouillent dans les mangeoires, à la recherche de leur graine préférée. D'autres ra-



massent à terre ce que dame mésange, qui préfère le tournesol, a éjecté d'un coup de bec.

Au sol, il y a foule. Des petits, des nuées de *pinçons*, *le rouge-gorge* solitaire aux plus corpulents. Ceux-là, et leurs grosses pattes, n'ont pas le choix. Impossible pour eux d'atterrir sur les courts perchoirs des mangeoires. Le merle, si les vers manquent, se contente de graines. Quand *le pic vert*, *le pic épeiche*, *le pic mar*, en tenue de camouflage et tous trois coiffés d'un béret rouge - s'ils sont garçons - descendent parfois de leur tronc, les autres laissent d'abord la place.



*La tourterelle*, qui a oublié qu'elle nous vint de Turquie il y a trois décennies, le *pigeon ramier* ou pas, tous deux préfèrent venir en couple. Se dandinent aussi les deux chanteurs pas doués du tout, horribles crécelles, derniers du karaoké, *la pie* et *le geai*. Geai aux deux étroits traits bleus, cousin de

l'écureuil, champion comme lui de l'épargne, fait partout des réserves mais, cervelle d'oiseau, les oublie.

Restent *la corneille*, ce corbeau à la mauvaise réputation, *la huppe* rare, sa coiffure style Indien de western et son camaïeu de beiges, *la chouette effraie* qu'on a plus entendue que vue, et *la buse* plus lointaine. Dernier arrivé : le moineau. Oiseau des villes hier si banal et si familier, il se fait rare.

Tous ensemble font dix-neuf. Dix-neuf à votre portée. Vous voulez devant chez vous un spectacle en ces temps de disette ? Il vous faut dehors un arbre ou un poteau, à trois quatre mètres de la fenêtre. Ça se trouve, non ? Ajoutez une mangeoire cylindre à quatre perchoirs et un récipient pour les boules de graisse. Le tout, au Gamm vert, fait dix euros ! Achetez les graines « oiseaux du ciel » pour deux semaines. Les fournisseurs sont un peu radins en tournesol, ajoutez-en. Encore dix euros. Vingt euros en tout pour quinze jours de distraction-découverte. Abordable, non ? Et gratuit pour les enfants. Un spectacle qu'on peut regarder au chaud, depuis son fauteuil.

Quelques hectomètres plus loin de chez moi, attendent parfois *les colverts*, *les hérons cendrés* et des *rapaces* que je reconnais mal. Hâtez-vous : la France a, depuis 1980, perdu le tiers de ses oiseaux.

Je sais qu'il y a parmi vous des amateurs bien plus ornithologues que moi. Ils ont sûrement repéré d'autres espèces. Merci de le dire avec des mots ou des images. Le concours est ouvert. »

⇒ Voici un poème que nous a transmis une habitante de la placette. Elle l'avait reçu de son père :

## **Le bonheur d'être Maire**

*La Loi, comme l'Eglise, a ses commandements  
Pour un Maire, voici quels sont les règlements:*

*A la maison Commune être journellement,  
Y répondre en bon style et, surtout, promptement.*

*Recevoir le public toujours courtoisement,  
Même alors qu'il se plaint du Maire, injustement.*

*Présider le Conseil, en subir bravement  
Les prolixes débats, sans découragement.*

*Présenter le budget, sans erreur sciemment,  
Le faire approuver unanimement.*

*Veiller sur l'école et, paternellement,  
Donner à chacun équitablement.*

*Chose plus grave encore, unir les cœurs aimants  
Qui bientôt maudiront le Maire et leurs serments.*

*Ecouter les « histoires d'eau » indéfiniment  
En adoucissant cris et gémissements.*

*Agir aux élections impartialement  
Et jamais méchamment.*

*A monsieur le Préfet écrire très souvent  
Sans lui conter ses peines et ses embêtements.*

*Ne recevoir jamais aucun traitement  
Et des administrés aucun remerciement.*

*TEL EST LE SORT D'UN MAIRE HABITUELLE-  
MENT.*

*Parfois il a pourtant un dédommagement,  
Il lui faut pour cela mourir subitement !*

*Alors le peuple ému s'écrie tardivement  
C'était un Maire actif et d'un grand dévouement  
Accompagnons son corps avec recueillement !*

### **-UN CHEVALIER ANONYME-**

#### « Les « chevaliers » du cœur

Tu es tranquille, au retour de répétition chorale et, sans prévenir on te demande: toi qui aime rendre service tu ne serais pas libre samedi matin pour donner un coup de main à ton copain Jacques ? L'amitié c'est important alors...comment dire non, et nous voici de permanence pour les Restos du cœur, alors que les gérants des magasins Utile et Casino ont eu la gentillesse d'accepter notre présence devant leurs établissements.

Je puis vous dire que je n'ai pas regretté d'être volontaire pour cette Association.

Bien entendu, il ne faut pas se voiler la face, cette démarche est reçue avec plus ou moins d'intérêts, mais il est des moments privilégiés qui vous gonflent le cœur.

Cette maman qui arrive avec ses deux enfants, à qui manifestement, elle avait expliqué la démarche des Restos du cœur, qui sortent leur porte-monnaie, vont acheter des douceurs et les offrent pour la collecte.

La collecte d'argent étant interdite, nous refusons bien des dons, mais c'est le règlement et c'est bien.

Midi...c'est l'heure...la voiture vient récupérer les dons et à bientôt l'Ami !!!

Espérons que cette modeste contribution soulagera un peu cette misère qui rode derrière chez nous échappant à nos regards.

Rappelez-vous: « Aujourd'hui on n'a pas le droit ni d'avoir faim ni d'avoir froid !!! » Soyez vigilants... »

# Vie associative

## Les restos du coeur, la collecte



**Les 5-6-7 Mars 2021 !**

### **COLLECTE NATIONALE DES RESTOS DU CŒUR !**

Des bénévoles se tiendront à l'entrée des magasins « UTILE » et « CASINO » à Limogne, et du magasin « INTERMARCHÉ » à Cajarc, pour collecter :

#### **Des produits alimentaires non périssables :**

Conserves de viande, de poisson, de légumes, soupe...

Riz, pâtes, couscous, légumes secs, huile, farine...

Biscuits, chocolat, conserves de fruits...

Café moulu, thé, chocolat en poudre, céréales, sucre...

#### **Des produits d'hygiène et d'entretien :**

Dentifrice, brosse à dents, shampoing, gel douche, hygiène féminine,

Savonnette, savon lessive, savon vaisselle...

**PENSEZ A EUX EN FAISANT VOS COURSES !**

**DEVENEZ BENEVOLE 1/2 JOURNEE POUR RENFORCER  
L'EQUIPE HABITUELLE DES BENEVOLES DURANT CE WEEK-END !**

*Renseignements au : 06 76 24 61 46.*

## Les vœux de l'APIL

L'association des Commerçants et Artisans de Limogne vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2021.

Nous vous souhaitons beaucoup de bonheur, de réussite et surtout une bonne santé en ces temps compliqués. Nous continuons de penser que le meilleur est à venir.

L'année 2021 commencera par le départ à la retraite d'Eric Olié, Gérant du Petit Casino de Limogne, à qui nous souhaitons, après 30 années d'activité une merveilleuse retraite, bien méritée !

Par la même occasion, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux gérants, avec qui nous ferons connaissance prochainement.

Nous profitons de cet article, pour remercier chaleureusement la mairie et ses employés, les 2 écoles de Limogne, les artisans, commerçants et

bénévoles pour leur investissement dans la décoration du Village pour les fêtes et en particulier la créativité menée autour des sapins en bois .. à renouveler fin 2021 :)

Encore bonne année à tous.

**L'APIL**



## SEMBIUS, une nouvelle association à Limogne

Bonjour,

Nous sommes un collectif citoyen réuni autour de l'importance de la solidarité, du vivre-ensemble et de nous alimenter sainement et localement.

Après avoir créé notre nouvelle association locale "Sembius" basée à Limogne-en-Quercy, nous portons aujourd'hui un projet associatif de jardin-café partagé "L'Arbre Acadabar" qui a pour but de créer du lien afin d'insuffler une nouvelle énergie de partage avec la créativité de tous et en respectant la nature.

Si vous souhaitez soutenir la création d'un nouveau lieu dynamique dans notre commune, ça ne prendra que 5 minutes :

- 1) Inscrivez-vous sur <https://jeparticipe.laregioncitoyenne.fr/> en cliquant sur « connexion »
- 2) Cliquez sur "Budgets participatifs" puis "Vos solutions pour une alimentation durable"
- 3) Tapez "L'arbre Acadabar" en mots-clés et votez pour le projet.

Et si vous désirez vous investir et participer au projet, vous êtes tous les bienvenus ! Pour cela, contactez-nous au 06.89.94.34.92 ou par mail: [asso.sembius@gmail.com](mailto:asso.sembius@gmail.com)

Merci d'avance pour votre soutien et à tout bientôt.

**BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN**  
**ALIMENTATION DURABLE**  
**VOTEZ, du 15 janvier au 15 février 2021**  
pour vos 3 solutions préférées parmi les projets citoyens proposés sur [laregioncitoyenne.fr](http://laregioncitoyenne.fr)  
la région citoyenne.fr  
la région limousine

**Soutenez L'Arbre Acadabar, jardin partagé, café social, point relais producteurs à Limogne-en-Quercy**

**SEMBIUS**



**La prochaine Gazette paraîtra en début de mois prochain.  
Pensez à nous envoyer vos contributions avant le dimanche 21 février ! Merci**



**Par e-mail : [charlotte.andre@limogneenquercy.fr](mailto:charlotte.andre@limogneenquercy.fr)  
Par papier : 9 place de la mairie, 46260 LIMOGNE**

## ABANDON DE DÉCHETS DANS LES SITES DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE GÉOLOGIQUE DU LOT



Réserve Naturelle Géologique  
LOT



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Causses du Quercy  
Géoparc  
mondial  
UNESCO

LE PARC NATUREL RÉGIONAL / GÉOPARC MONDIAL UNESCO « CAUSSES DU QUERCY » EST GESTIONNAIRE DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE D'INTÉRÊT GÉOLOGIQUE DU LOT SITUÉE AU SUD DU DÉPARTEMENT DU LOT. IL CONDUIT RÉGULIÈREMENT DES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE DES PHOSPHATIÈRES QUI RÉPONDENT À DEUX SITUATIONS :

D'ABORD. ÉVACUER DES DÉCHETS ANCIENS. ABANDONNÉS À UNE ÉPOQUE OÙ N'EXISTAIENT PROBABLEMENT NI RAMASSAGE DES POUBELLES NI DÉCHETTERIES. CES ACTIONS IMPLIQUENT DES PARTENARIATS AVEC LES PROPRIÉTAIRES, LES COMMUNES CONCERNÉES, LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SPÉLÉOLOGIE DU LOT ET, LORSQUE CELA EST POSSIBLE, LES HABITANTS ET USAGERS DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DE CHANTIERS CITOYENS. DEPUIS 2007, NEUF OPÉRATIONS DE NETTOYAGE SE SONT AINSI DÉROULÉES SUR LES COMMUNES DE BACH, CONCOTS ET ESCAMPS.

ENSUITE, ÉVACUER DES DÉCHETS RELEVANT D'ABANDONS RÉCENTS, PRATIQUE POURTANT INTERDITE DEPUIS 1902 PAR

LA LOI MARTEL DE PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES. LE PERSONNEL DE LA RÉSERVE A CONSTATÉ UN CAS DURANT L'ÉTÉ DERNIER. L'AUTEUR DES REJETS, IDENTIFIÉ, A ÉTÉ INVITÉ À REMETTRE PAR LUI-MÊME LE SITE EN ÉTAT, ENTRE ODEURS ET MOUCHES. LA TÂCHE N'A SANS DOUTE PAS ÉTÉ DES PLUS AGRÉABLES, MAIS LE RÉSULTAT EST LÀ : LE SITE A RETROUVÉ SON ASPECT INITIAL. DE TOUTE ÉVIDENCE IL AURAIT ÉTÉ PLUS SIMPLE D'UTILISER LES SERVICES AUJOURD'HUI DISPONIBLES D'ÉVACUATION ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS. UN EXEMPLE À MÉDITER ! ■

THIERRY PÉLISSÉ



CONTACT : THIERRY PÉLISSÉ ET LAETITIA GIVERNAUD  
RESERVE.NATURELLE.LOT@PARC-CAUSSES-DU-QUERCY.ORG  
05.65.24.20.50



LA PHOSPHATIÈRE AVANT (AOÛT 2020) ET APRÈS (SEPTEMBRE 2020) NETTOYAGE (CLICHÉS RNN GÉOLOGIQUE LOT)

# Vie culturelle

## Histoires d'Antan...

### Commerces et Artisans de Limogne par Guy Couderc

« **La mécanique** - Decremps, là où est Mme Conte, spécialisé dans le matériel agricole, avait succédé à son ancien patron.

Rous, route de Cahors, avec l'atelier où est le four du boulanger. Marque Peugeot.

Bach et Goffre son gendre, à la station de Delmas, marque Citroën. Il avait succédé à Garrigues, marque Ford.

Planchon sur la route de Beaugard, face au moulin.

Cassayre était charron et faisait des roues de charrette. Il y avait un autre charron place de la poste où était Christiane Bach.

Deux forgerons maréchal ferrants. Balat au dessus du café du midi (sur la placette) et Lagarrigue (les ancêtres de Gérard) qui étaient aussi quincaillers.

**La couture** - On achetait le tissu chez le marchand drapier et on faisait confectionner par les couturières qui étaient nombreuses. La plus chic, Angèle Laus (maison habitée encore il y a quelques années par son petit fils Pierre Couderc). Son mari était peintre en bâtiment.

A côté d'elle, Laure, modiste.

Mme Delon (magasin Didier Goffre) vendait des chapeaux.

Bories sur la grand place, tailleur pour hommes, là où est la pizza et ensuite là où sont les Fins Gourmets.

Mme Santete, route de Lugagnac, à côté de Mme Bouscary. La mère de Brigitte Cabrit sur la route de Lugagnac.

**Les transports** - Delport charretier. Il habitait à côté du Casino actuel qui était son jardin. Une anecdote: vers 1935, il se plaignait de l'éclairage de la place qui nuisait à la discrétion de ses escapades nocturnes. Sa ferme a été vendue pour faire le stade et la zone artisanale. Aujourd'hui c'est un secteur éclairé toutes les nuits...

Mais aussi Carnajac, les ancêtres de Mme Seval.

Onorine en face de l'atelier de Delmas.

Decremps, qui avait le café rue de Cénevières. Il m'expliquait « l'automobile est un contre progrès, on ne peut même pas s'assoupir en conduisant ».

Garrigues, là où est Cecelle. Il faisait la mécanique, les photos, les armes. Son père était transporteur, vers Bordeaux, avec des chevaux.

Les garages Rous et Goffre avaient leurs ligne d'autobus.

Plus important, Roques, où vit Balsan, s'était spécialisé dans les marchandises sur Paris.

Grandjean (boulangerie de Feltz). Ses fils et petits fils ont continué jusqu'à ce jour.



*A suivre...*

## Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a débuté fin 2017. Pendant 2 ans, les élus ont travaillé sur le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Cette phase s'est achevée par un débat du PADD en Conseil Communautaire le 5 mars 2020.

### A QUOI SERT UN PLUI ?



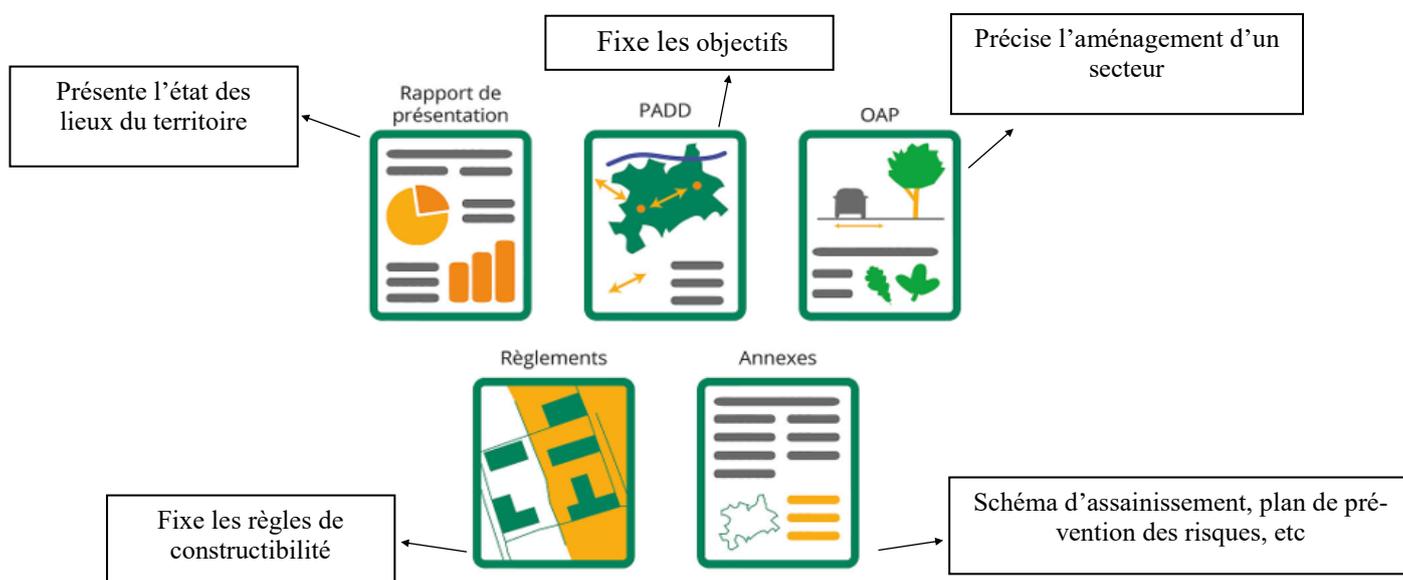
- ◆ Poursuivre la cohésion territoriale à travers la mise en œuvre d'un projet de territoire
- ◆ Mener une réflexion à l'échelle communautaire pour assurer un développement global et ambitieux
- ◆ Conforter les bourgs dans leur rôle économique et social
- ◆ Mettre en valeur, protéger les paysages et le patrimoine singulier du territoire
- ◆ Préserver et valoriser l'agriculture, porteur de l'activité économique et touristique

### PLUI : UNE ECONOMIE D'ECHELLE

Le PLUi a non seulement un rôle essentiel d'articulation des politiques locales et de préservation de notre cadre de vie, mais il permet aussi des économies d'échelle. En effet, les documents d'urbanisme sont amenés à être révisés régulièrement car la réglementation évolue rapidement. L'élaboration du PLUi coûte à la collectivité **220 000€ HT** (hors frais enquête publique, parutions presse et impression dossiers). Si chaque commune gardait son document d'urbanisme, chacune devrait le faire réviser individuellement, et pour celles qui n'ont pas de document d'urbanisme, en élaborer un. Une révision coûte environ 15 000€ HT (hors frais enquête publique, parutions presse et impression dossiers), un peu plus pour une élaboration. Cela représenterait une dépense d'au moins **414 000€** pour l'ensemble des communes.

### LE PLUI : 5 PIECES POUR 1 DOCUMENT

PLUi = diagnostic + PADD + OAP + règlement + annexes



\*OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation

# Vie intercommunale

Le contexte particulier de cette année 2020 a bouleversé le calendrier de mise en place du nouveau PLUi.

Initialement, les élus devaient travailler sur le règlement graphique et écrit, dès cet automne. Cependant, le fort taux de renouvellement des élus et les consignes sanitaires nous ont amené à revoir le calendrier et à repousser l'élaboration du règlement.

Les nouveaux élus ont pu ainsi prendre le temps de s'approprier l'historique du dossier et débattre à nouveau du PADD jusqu'à début 2020. 2021 sera dédié à l'élaboration du règlement graphique et écrit, ainsi que des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

A vu de ce nouveau calendrier, le PLUi ne sera donc pas applicable avant 2023.

## QUI FAIT QUOI EN URBA ?

- ⇒ **La Communauté de communes** qui planifie les documents d'urbanisme (fixe les règles de constructibilité à travers l'élaboration ou modification de plans)
- ⇒ **La mairie** qui délivre les autorisations d'urbanisme (sauf celles qui n'ont pas de document d'urbanisme, dans ce cas le maire doit suivre l'avis conforme du préfet)
- ⇒ **Les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT)** du Lot qui instruisent les actes d'urbanisme pour le compte des mairies.

## COMMENT PARTICIPER A L'ELABORATION DU PLUi

### **Des registres de concertation papier:**

Ils sont disponibles en Mairie et au siège de la Communauté de communes. Vous pouvez y inscrire vos remarques, demandes, suggestions, etc. Ces registres sont relevés tous les 6 mois et les réflexions pertinentes seront prises en compte lors de l'élaboration du PLUi.

### **Un registre de concertation en ligne:**

Il est également disponible à l'adresse mail suivante : [concertationplui.ccpll@orange.fr](mailto:concertationplui.ccpll@orange.fr)

### **Des réunions publiques:**

Elles seront organisées à chaque phase clé du document.

## + D'INFOS:

Si votre question porte sur :

> **Un projet professionnel ou personnel à moyen terme** (pas avant 2023) : **la Communauté de Communes**

> **Un projet professionnel ou personnel à court terme** qui est autorisé par le document d'urbanisme actuel : **la Mairie (ou les services de la DDT)**

> **Un projet professionnel ou personnel à court terme** qui n'est pas autorisé par le document d'urbanisme actuel : **la Communauté de Communes** (nous prendrons votre requête en compte en étudiant sa compatibilité avec les intérêts collectifs que doit porter le PLUi).

***A noter :** Même quand le PLUi sera appliqué, les Mairies garderont la compétence de délivrance des autorisations d'urbanisme (ce sera toujours le maire qui signera les permis).*



**Contact: Service urbanisme - Mathilde LAIR**  
**05.65.24.60.64.**

# Vie économique

## Réflexologie plantaire: « Le bien être par les pieds »

**Nouvellement installée sur la commune de Limogne en Quercy, Je m'appelle Karine Désert, passionnée par les thérapies dites alternatives j'ai eu l'opportunité de découvrir la réflexologie, et j'ai souhaité apporter aux autres le bénéfice que je retirais de ces séances.**

J'ai donc sauté le pas et je me suis formée pendant plus de 18 mois à l'école RTE (Réflexologie Traditionnelle Evolutive) de Toulouse

Soulager une douleur, évacuer un stress mental ou physique, être plus conscient de soi, se faire accompagner dans les petits et grands moments de la vie.

### La Réflexologie :

La réflexologie des pieds et des mains remonte à la nuit des temps.

C'est une médecine douce, une science fascinante car elle est fondée sur la physiologie et la neurologie, et c'est une forme de massage des pieds extrêmement efficace. C'est une technique curative holistique, elle cherche à traiter l'individu dans sa globalité physique et mentale.

La pression est appliquée aux zones réflexes à l'aide de techniques particulières du pouce ou des doigts, qui provoquent des modifications physiologiques en stimulant les défenses naturelles du corps de sorte que les pieds peuvent jouer un rôle majeur dans la recherche de l'homéostasie.

La réflexologie est sans risque, naturelle, aisément accessible et représente une alternative simple dans le traitement étiologique de maintes pathologies. Elle apparait comme une option thérapeutique non médicamenteuse, elle favo-

rise la détente générale, et libère des endorphines, contribuant au bien-être physique.

La réflexologie s'adresse à tout le monde sans limite d'âge, que vous soyez à la recherche d'une séance bien être ou que vous soyez atteint d'une pathologie particulière.

La réflexologie ne se substitue pas à la médecine conventionnelle, et ne remplace pas vos traitements en cours et consultations chez le médecin.

Le réflexologue ne pose aucun diagnostic et n'intervient pas dans les décisions médicales.

**Karine DESERT**



**Karine Désert** 06.30.95.99.26  
36 rue de Cénevières, 46260 Limogne-en-quercy  
contact@reflexologie-46.fr / www.reflexologie-46.fr

## AGENDA

## *Février*

*En raison de la crise sanitaire actuelle, aucun événement ne peut être planifié pour le moment.*

**Le Limogne infos - La Gazette** - Magazine édité par la mairie de Limogne - La commission communication remercie les élus, les services municipaux, les associations, les correctrices Monique LeBris et Céline Kapanci, les habitants et les partenaires, pour leur contribution. **Directeur de la publication** : Matthieu Gaillard, Maire. **Conception** : la commission communication. **Crédit photos** : Freepik, Pixabay, Freesvg. **Impression** : Mairie de Limogne. **Tirage** : 350 exemplaires